

Entre les soussignés :

.....

Raison sociale :

dont le siège social est à.....,

représentée par M/Mme.....

d'une part,**Et**

M/Mme.....

demeurant à.....

de nationalité.....

N° national identification (à défaut : date et lieu de naissance)

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Date d'embauche et nature du contrat

..... engage M/Mme à compter du dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée en raison : *(au choix)*

- *du remplacement de M/Mme..... en..... exerçant les fonctions de.....*
- *d'un accroissement temporaire d'activité due à*
- *du départ définitif de M/Mme.....et dans l'attente de la suppression de son poste*
- *de l'attente de l'entrée en service définitive de M/Mme..... recruté en CDI*

Durée du contrat***Option 1 : contrat à terme précis et clause de renouvellement***

Le contrat est conclu pour une durée de.....mois, duau.....

Le contrat pourra être renouvelé dans des conditions qui feront l'objet d'un avenant soumis à M/Mme avant le terme initialement fixé.

(Penser à contacter le COSMOS pour connaître les conditions du renouvellement (durée, conditions) propres à chaque motif).

Option 2 : contrat sans terme précis

Le contrat est conclu pour une durée minimale de..... mois à compter du.....

Le contrat cessera de plein droit à l'issue de la période minimale au moment..... (retour du salarié par exemple).

Période d'essai

Cet engagement est conclu sous réserve d'une période d'essai de : (au choix)

- Contrat de 6 mois ou moins : 1 jour par semaine complète dans la limite de 2 semaines

- Contrat de plus de 6 mois : un mois d'essai

durant laquelle il pourra prendre fin à la volonté de l'une ou de l'autre des parties à tout moment sans indemnité, dans le respect des délais de prévenance prévus par les articles L. 1221-25 et L. 1221-26 du Code du travail.

Classification du salarié

..... engage M/Mme..... en qualité de..... (dénomination du poste occupé) avec la qualification..... (employé, technicien, cadre) correspondant au groupe..... (préciser le groupe) de la convention collective nationale du sport.

Fonctions

M/Mme..... exercera les fonctions de..... sous l'autorité et selon les directives de..... auquel il (elle) rendra compte de son activité.

Dans le cadre de ses fonctions, M/Mme....., et sans que cette liste soit limitative, est notamment chargé(e) d'assurer :

-
-
-

Lieu(x) de travail

Le contrat de travail s'exécute à

Dans le cadre de ses fonctions, M/Mme.... peut être amené(e) à se déplacer dans (indiquer une zone géographique).

Durée de travail

La durée hebdomadaire (ou mensuelle) de travail de M/Mme..... est fixée à heures. (Attention aux durées minimales de travail. Pour plus d'informations sur le sujet, nous vous invitons à consulter notre fiche pratique afférente au temps partiel.)

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine (ou le cas échéant les semaines du mois) sera la suivante :

-
-
-

Les horaires de chaque journée travaillée seront communiqués par un planning remis au moins une semaine à l'avance.

L'employeur peut, à condition du respect d'un délai de prévenance de 7 jours ouvrés, modifier la répartition des horaires de travail précédemment définie (*préciser impérativement les cas et la nature de ces modifications...exemples...*

- en cas d'accroissement ou baisse d'activité indépendante de la volonté de l'employeur,
- d'organisation de stages ou autres événements sportifs non prévisibles,
- d'événements liés à l'activité de la structure se déroulant le dimanche (si dimanche non travaillé habituellement).

Ce délai pourra être réduit en cas de circonstances exceptionnelles dans les limites fixées par l'article 4.6.3 de la CCNS.

M/Mme..... peut, dans les conditions prévues à l'article L. 3123-12 du Code du travail refuser cette modification.

M/Mme..... peut être amené(e) à effectuer des heures complémentaires, conformément aux dispositions légales et conventionnelles, qui ne pourront excéder le tiers de la durée hebdomadaire (*ou mensuelle*) prévue au contrat, soit..... heures par semaine (*par mois*), sans toutefois que la durée hebdomadaire de travail atteigne 35 heures.

Ces heures seront majorées de 10%.

Rémunération

En contrepartie, M/Mme.....percevra une rémunération mensuelle brute de Euros.

A l'issue de la relation contractuelle, M/Mme.....percevra, l'indemnité compensatrice de congés payés et le cas échéant l'indemnité de précarité dans les conditions déterminées aux articles L.1242-16 et L.1243-8 et suivants du Code du travail.

Avantages en nature

Prévoir les avantages en nature (voiture de fonction, téléphone, logement) : conditions d'utilisation et sort à la rupture du contrat.

Repos hebdomadaire

Option 1 : travail régulier le dimanche

Compte tenu du rythme de l'activité de (*indiquer l'association*) et de l'emploi de M/Mme....., le jour de repos hebdomadaire ne sera pas fixé le dimanche.

(Un choix doit être fait dans le contrat)

En contrepartie, il sera accordé à M/Mme..... 11 dimanches non travaillés par an hors congés payés. Le calcul du nombre de dimanche non travaillé s'effectue au prorata temporis de la durée de son contrat de travail lorsque celle-ci est inférieure à un an. Son jour de repos hebdomadaire est le (*déterminer un jour de la semaine*).

OU

En contrepartie, il sera accordé deux jours de repos consécutifs par semaine avec dimanche travaillé. Le jour de repos hebdomadaire est le (*déterminer un jour de la semaine*).

Option 2 : travail exceptionnel le dimanche

Le jour de repos hebdomadaire est fixé le dimanche.

M/Mme..... peut cependant être amené(e) à travailler de manière exceptionnelle le dimanche.

Les heures effectuées seront alors rémunérées ou récupérées conformément à l'article 5.1.4.2 de la convention collective nationale du sport.

Sujétions particulières

Prévoir les conditions particulières de travail (accompagnement de groupe lors de stages, de weekend, astreintes, formations).

Rupture du contrat de travail

Le contrat cesse de plein droit : (*au choix*)

- au jour de l'arrivée du terme
- au jour..... (*réalisation de l'objet du contrat : comme retour du salarié absent*)

Le contrat peut être rompu de manière anticipée aux conditions prévues par les articles L.1243-1 et suivants du Code du travail.

Protection sociale

M/Mme.....sera assujetti(e) à la législation relative à la Sécurité sociale, aux prestations familiales et aux accidents de travail et maladies professionnelles (*numéro sous lequel les cotisations sont versées*), au régime de retraite complémentaire de (*Nom + Adresse*), au régime de prévoyance..... (*Nom + Adresse*) et au régime de complémentaire santé..... (*Nom + Adresse*).

Cotisations sociales : (*si la structure remplit les conditions pour bénéficier de l'assiette forfaitaire.*

Pour apprécier ces conditions, nous vous invitons à consulter notre fiche pratique disponible sur le site du COSMOS au sein de la rubrique « aide employeur »/ « cotisations sociales »/ « Les cotisations sociales dans le sport »)

M/Mme..... est informé(e) que les cotisations sociales dues au titre du régime général de la sécurité sociale seront calculées sur la base de l'assiette forfaitaire issue de l'arrêté du 27 juillet 1994.

M/Mme..... est également informé(e) des conséquences de l'application de cette assiette, avec notamment une réduction de sa couverture sociale (pension de retraite et indemnités journalières de sécurité sociale réduites).

Convention collective applicable

Le présent contrat est régi par la convention collective nationale du sport, étendue le 25 novembre 2006 et consultable au..... *(indiquer le lieu où le salarié peut consulter la CCNS)* ; et par consultable au *(indiquer l'existence d'un accord d'entreprise éventuel et son lieu de consultation)*.

Fait en deux exemplaires

à....., le.....

Signature de l'employeur

*Faire précéder la signature de la mention « lu et
approuvé »*

Signature du salarié

*Faire précéder la signature de la mention « lu et
approuvé »*